

Saint-Barnabé, 8 mars 2024

Madame,
Monsieur,

J'ai le plaisir de vous convoquer à la prochaine séance ordinaire du conseil municipal de la Paroisse de Saint-Barnabé, qui se tiendra **le lundi 11 mars** prochain, à 19 h 30, à la salle des délibérations de l'hôtel de ville.

Conformément au calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2024 (résolution numéro 022-01-24, du 30 janvier 2024 (volume 52, page 29), cette séance se tient le deuxième lundi de mars en raison du congé de la relâche scolaire.

Votre présence sera également appréciée à compter de 19 h 00 le jour de la séance, pour la tenue d'une courte réunion de travail.

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES COURANTES

1. Ouverture de la réunion et vérification du quorum ;
2. Présentation et adoption de l'ordre du jour ;
3. Dépôt d'un procès-verbal de correction;
4. Adoption des procès-verbaux suivants :
 - a) Séance extraordinaire du 30 janvier 2024 ;
 - b) séance ordinaire du 15 février 2024 ;
 - c) Séance extraordinaire du 22 février (19 h 00);
 - d) Séance extraordinaire du 22 février (19 h 30);
 - e) Séance extraordinaire du 24 février 2024.
5. Adoption de la liste de la correspondance reçue au nom du conseil municipal entre le 13 février et le 8 mars 2024;

FINANCES

6. Adoption de la liste des comptes et de la liste des salaires ;
7. Adoption du règlement d'emprunt 384-24 décrétant un emprunt de 209 256 \$ et une dépense de 209 256 \$ afin de pourvoir à une décision rendue par le Tribunal administratif du Travail ordonnant le paiement d'indemnités dans le dossier 1304340-31-2212 ;
8. Stratégie financière concernant les arriérés de paiement de l'année 2023 ;

SÉCURITÉ PUBLIQUE

9. Adoption du rapport d'activités incendies 2023;

GESTION DU PERSONNEL

10. Régularisation de la couverture d'assurance d'un employé ;
11. Remboursement de sommes versées en trop sur le traitement des élus municipaux en 2023 ;
12. Versement de certaines sommes concernant la fin d'emploi d'un employé ;

HYGIÈNE DU MILIEU

13. Regroupement pour la collecte des matières résiduelles;

AUTRES SUJETS

14. Autorisation au directeur général de disposer du bois résultant de l'abatage effectué sur les terrains de la Municipalité situés à Saint-Élie-de-Caxton;
15. Dépôt du rapport d'approbation du budget de l'Office d'habitation Anna-Milot effectué par la Société d'habitation du Québec ;
16. Sujet(s) apporté(s) par les membres du conseil :
 - a)
 - b)
 - c)
17. Questions diverses ;
18. Période de questions;
19. Clôture de la séance.

/S/Martin Beaudry
Greffier-trésorier
8 mars 2024